



**ECHECS
& MIXTE!**

Échecs et Mixte!

53 rue Claude Genin

38100 Grenoble





echecsetmixte@gmail.com

www.echecsetmixte.fr

PROCES-VERBAL Réunion Comité Directeur

Mardi 4 octobre 2016 à 21 heures

ORDRE DU JOUR

-  Bilan financier et changement de banque
-  Point sur la campagne électorale
-  Actions à mener
-  Mise à plat du site Web

Présents :

Isabelle Billard
Mathilde Congiu
Aude Soubrier
Aurélie Dacalor

Secrétaire de séance :

Aurélie Dacalor
La réunion débute à 21h10

En attendant que les membres se connectent, Isabelle Billard et Aurélie Dacalor discutent du tout prochain débat des présidentiables - organisé par Thomas Dauphin à Vauréal - à l'occasion duquel la présidente d'Echecs & Mixte sera co-animatrice avec Olivier Billon, ce après que Stéphane Escadre se soit opposé à ce qu'Aurélie Dacalor tienne ce rôle. Le club de Cergy Pontoise étant disposé à partager les frais de déplacement et Aurélie Dacalor à accueillir Isabelle Billard à son domicile, on se réjouit que le petit budget de l'association ne soit pas amputé alors même qu'il s'agit là d'un évènement important pour la FFE, et Echecs & Mixte à titre subsidiaire.

On profite de cette introduction pour féliciter de vive voix Isabelle Billard pour sa récente nomination au poste de présidente du club de Grenoble, ce qui l'amènera à voter lors des élections à venir.

1. Bilan financier et changement de banque

Suite à l'incident bancaire subi par l'association auprès de La Poste, Aude Soubrier indique que les montants qui s'étaient frauduleusement évaporés ont été remboursés et qu'il semble évident que cette banque n'est pas fiable.

On vote donc le changement de banque au profit du Crédit Mutuel à l'unanimité, d'autant que son mode de fonctionnement semble plus conforme à l'esprit d'Echecs & Mixte ! Isabelle Billard se désigne pour étudier les conditions au Crédit Mutuel.

Il est rappelé que l'association est redevable de 100€ à Aude Soubrier qui a procédé au recouvrement nécessité par la fraude, 100€ à Isabelle Billard qui a inscrit Echecs & Mixte à l'association Fémix, et la souscription au site Internet réglée par Aurélie Dacalor depuis la création de l'association.

Aude Soubrier indique ensuite que tous les adhérents ne se sont pas réinscrits cette année et qu'il lui est délicat de les relancer, bien que cela relève du rôle de trésorier et que la survie de l'association pourrait en dépendre à terme.

On s'interroge alors sur l'intérêt suscité par l'association pour constater que les articles sont lus et souvent commentés, que leur visibilité est multipliée par le nombre de supports utilisés, ce qui n'est malheureusement pas synonyme d'adhésions systématiques. Il ressort malgré cela des discussions que tant que les articles sont sérieux comme ils ont pu l'être dernièrement au titre des élections, l'association demeure crédible, ce qui reste l'essentiel.

On se dit également que le débat des présidentiables sera indirectement utile à la visibilité de l'association et chaque membre y voit une portée positive.

2. Point sur la campagne électorale

On regrette tout d'abord l'absence inattendue de Mathilde Choisy dont on apprend par Mathilde Congiu qu'elle a rejoint la liste de Bachar Kouatly.

La question est posée de savoir pourquoi - à l'initiative de leur direction - les membres des clubs ne votent pas le choix du candidat à la présidence de la FFE. Quelques exemples de clubs qui procèdent via un vote de leur comité directeur sont cités, étant précisé que ce processus n'est pas majoritaire. Aurélie Dacalor indique que si le processus était élargi aux joueurs, les résultats de vote seraient tout-à-fait différents.

On entreprend ensuite un tour de table sur les candidats. En 1^{er} lieu, la présidente interroge les membres de l'association sur la candidature de Philippe Dornbusch. Tant au regard de son programme, sa liste, des vidéos postées sur son site de campagne que sa manière de communiquer en général, les avis sont très partagés. On s'étonne du peu de crédibilité des vidéos qu'il diffuse, de l'inscription sur sa liste de plusieurs membres d'une même famille, de son refus de participer au débat...

Aurélie Dacalor dit considérer d'un point de vue général que Chess & Strategy constitue une forme d'atteinte au journalisme échiquéen, Philippe Dornbusch n'étant auteur d'aucun article sinon plagiaire de tous les sites/revues échiquéens existants.

Elle développe qu'à titre personnel elle avait accepté de réaliser avec lui de courtes séquences vidéo d'exercices tactiques et de promotion d'ouvrages en vue d'une possible émission diffusée par Vincennes TV. L'émission n'a jamais vu le jour mais bon nombre de vidéos/photos tests furent pourtant diffusées sans son accord par Philippe Dornbusch. Elle conclut qu'après que Diego Salazar l'ait extrait de sa liste pour les élections fédérales de 2013, Philippe Dornbusch a pris le parti de Léo Battesti et associé son site à chaque fausse polémique, ce qui n'est probablement pas bon présage.

Rappelant que Robert Iasoni a préféré se désister par suite de démissions successives de colistiers, et que Philippe Dornbusch s'est en quelque sorte disqualifié, il ressort que ce qui était largement pressenti au départ comme le duel le plus sérieux va bien prendre place entre les listes de Bachar Kouatly et Stéphane Escafre.

Aude Soubrier attire l'attention sur le fait que Stéphane Escafre a « liké » la page Facebook d'E&M, ce qui lui semble intéressant de commenter. On se pose en effet la question de savoir quel candidat sera le plus à même de répondre au moins partiellement aux problématiques soulevées par Echecs & Mixte et on se dit qu'il y a une importante contradiction entre ce « like » et certains noms inscrits sur sa liste dont on connaît trop bien la tendance concernant le secteur féminin. On entrevoit vite un doublé avec l'élection de Claude Wolfangel au Comité Directeur comme moyen d'assurer l'exacte continuité du secteur féminin tel que conçu par son épouse depuis toujours, et la nomination de Jocelyne Wolfangel à la Direction Nationale des Féminines, laquelle sera ainsi exonérée du processus électif. Aurélie Dacalor rappelle à ce titre que le Président nomme ses Directeurs Nationaux, lesquels sont toujours approuvés par le Comité Directeur en pratique.

On évoque enfin la liste de Bachar Kouatly et les personnalités qu'elle présente. Bien que Stéphane Escafre se soit sciemment entouré de personnalités telles que Gérard Hernandez ou Jean-Baptiste Mullon dont les compétences et la popularité sont incontestées au point de supplanter sa propre personne vis-à-vis des électeurs, Aurélie Dacalor dit considérer que la candidature de Bachar Kouatly est la plus à même d'offrir un véritable renouveau - qu'il s'agisse des orientations, de la gestion ou des personnes en place - ce sans qu'il y ait lieu de se soucier ni de la conduite de la FFE - la tête de liste n'ayant rien à prouver de ce point de vue - ni de cette espèce d'inamovibilité qui dépasse le secteur féminin et plombe toute évolution à la FFE. Elle ajoute qu'il est le seul à annoncer un soutien financier, supérieur au précédent, ce qu'on ne peut raisonnablement négliger tant la situation de la FFE a été obérée par la précédente direction. A l'inverse, Isabelle Billard émet ses réticences concernant 3 colistiers de Bachar Kouatly après les avoir entendu s'exprimer ou les avoir vu agir dans diverses circonstances.

On conclut qu'en dépit de ces échanges d'opinions il sera absolument impératif pour la présidente d'Echecs & Mixte de faire preuve d'une neutralité exemplaire lors du débat des candidats. Celle-ci poursuit sur les 3 thèmes de discussions qu'ils auront choisis, un 4^{ème} leur étant « imposé ». On se consulte sur les thèmes qui pourraient être mis en exergue selon les programmes présentés par les têtes de liste et on évacue naturellement ceux qui feraient l'unanimité et n'auraient pas d'intérêt particulier pour les représentants des clubs et autres auditeurs.

On se dit ensuite que seuls les sujets sur lesquels les candidats ont des visions divergentes auront un intérêt réel pour les électeurs. Aurélie Dacalor explique par exemple que le secteur du handicap tel qu'il est géré depuis sa création en 2013 fait l'unanimité, tant par celui qui le représente que par les travaux fournis au bénéfice de son développement. Elle nuance en expliquant qu'à l'inverse les sujets tels que le secteur jeunes/scolaires, la problématique « élite/masse », les services aux clubs ou encore le haut niveau par exemple, sont des sujets inévitablement discordants, discutés lors de chaque AG. Puis, il y a bien sûr la question de la gestion du secteur féminin qui aura en l'occurrence un grand intérêt pour l'association.

3. Actions à mener

On revient d'abord sur l'article [OMC \(Oh ma coupe !\) Episode 1](#) qui a suscité quelques réactions, voire des protestations et des échanges divergents d'internautes plus ou moins objectifs. On demeure unanime quant à confirmer que le genre d'affiches publicitaires visées dans cet article participe toujours autant à la réduction de la femme, quelles qu'aient été les bonnes intentions de départ de leur(s) auteur(s), ce qu'Echecs & Mixte n'est pas obligée de cautionner par le silence vu son objet social. On se pose même la question du recensement de toutes les affiches et annonces du même type qui pourraient faire l'objet d'un article inspiré tendant à réorienter pour le futur leurs auteurs vers des présentations plus sportives - et donc plus égalitaires - de leurs événements. On évoque encore un éventuel « prix citron ». Isabelle Billard précise enfin avoir reçu un email personnel de l'auteur de l'affiche dont la teneur ne justifiait pas selon elle de répondre.

Mathilde Congiu explique ne pas avoir eu le temps de produire l'article qu'elle avait évoqué du fait d'une toute nouvelle trajectoire professionnelle.

Aude Soubrier annonce qu'elle va opérer une mise à jour de son article relatif aux championnats jeunes départementaux et régionaux avant que les phases qualificatives ne reprennent. Elle envisage un 2nd article qui traiterait des différentes approches du secteur féminin en mettant l'accent sur les notions d'équité, d'égalité et d'équivalence, ce qui réjouit d'avance les membres du Comité Directeur.

Aurélie Dacalor indique que suite à la modification de l'adresse du siège de l'association, transférée 53 Rue Claude Génin à Grenoble (38100) par accord unanime des membres du comité, elle transmettra dès que possible à la préfecture cette information afin d'obtenir le récépissé nécessaire à l'ouverture d'un nouveau compte bancaire auprès du Crédit Mutuel.

Les membres du Comité Directeur incitent alors Aurélie Dacalor à écrire un article à son tour. Elle s'excuse de son improductivité et l'explique d'abord par son souhait de privilégier l'accès à la tribune par les autres membres d'Echecs & Mixte afin qu'il soit largement entendu que la démarche initiale (pétition) n'avait rien d'un acte isolé. Elle reconnaît ensuite que la polémique mensongère qui avait circulé après la pétition l'a fortement dissuadée d'écrire au risque de se montrer véritablement incisive. Aude Soubrier lui rappelle toutefois qu'elle fut l'auteure du tout 1^{er} article du site, plutôt neutre, lequel est souvent réutilisé lorsqu'il convient de présenter l'association.

On rebondit sur le récent reproche fait à Echecs & Mixte d'être souvent « polémiste » ou « négative » dans la rédaction des articles. On s'accorde à dire que le sujet de la mixité et l'évolution qu'il suggère à la Fédération restent dérangeants et souvent diamétralement opposés à la gestion actuelle du secteur. Ce serait là encore la raison principale du reproche formulé. On reconnaît néanmoins que le dernier article rédigé par Isabelle Billard est parti d'un sentiment d'exaspération lié à la teneur de l'annonce de la Coupe de la parité à Chambéry et qu'on s'affaira à rédiger plus positivement à l'avenir.

Aude Soubrier poursuit en expliquant qu'elle n'est pas contre la discrimination positive dès lors qu'elle est effectivement positive en pratique. Mathilde Congiu et Aurélie Dacalor opposent de concert que l'expression à elle seule présente aujourd'hui une contradiction qui - au fil des ans - a réduit ce qui avait vocation à produire des effets positifs à l'état de discrimination pure, voire pire.

Sur le thème, Aude Soubrier fait par exemple l'éloge de l'Open du Mans, lequel propose une offre sur l'hébergement réservée aux femmes d'une part, puis aux jeunes ayant réalisé des performances définies d'autre part. Typiquement, Aurélie Dacalor considère que l'offre proposée aux jeunes se tient parfaitement puisqu'elle est fondée sur des critères objectifs d'obtention. Elle ajoute plus généralement que les offres dédiées aux jeunes sur la base de performances sportives ont par nature un sens puisqu'ils représentent selon elle le vivier du développement des potentiels et de la discipline. Elle regrette à l'inverse la discrimination faite aux messieurs via l'offre faite aux femmes puisque cette fois aucun critère sportif objectif ne l'admet, la seule distinction homme/femme ne sachant justifier cette différence de traitement.

Aude Soubrier indique ensuite n'avoir pas écrit au club « Tour, prends garde » de Besançon mais avoir répondu sur la question d'aider les deux joueuses pour lesquelles Echecs & Mixte avait été sollicitée. Elle a indiqué que l'association apporterait son aide si on lui confirmait que la rencontre avait été mixte, ce qui depuis n'a pas été confirmé. On a donc supposé que ce n'était pas le cas et qu'il n'y avait pas lieu d'aider lesdites joueuses.

Isabelle Billard développe sa réflexion sur une nouvelle version du « label féminin ». On lui oppose qu'Echecs & Mixte n'a pas de légitimité lui permettant de délivrer des labels. A défaut, elle propose que nous suggérions des actions aux clubs pour le bien être des femmes dans le milieu échiquéen. Concernant les toilettes par exemple, pour faire écho à l'article signé par Sonia Bogdanovski, on se dit qu'a priori, il ne s'agit que d'un problème d'hygiène « tout court » de la part des clubs et organisations de tournoi, et qu'en réalité tout un chacun devrait s'en émouvoir, au-delà des dames. On poursuit sur le fait que la convivialité elle aussi est tout simplement un état d'esprit dans un club et qu'on ne peut forcer personne à être sympathique si ce n'est pas naturel.

On s'attarde davantage sur les postes à responsabilités que les femmes occupent difficilement à la Fédération, si ce n'est pour représenter les femmes de leur département ou région. Isabelle Billard explique que sa récente nomination à la présidence du club de Grenoble ressemble plus à une nomination par défaut qu'à autre chose.

Aurélie Dacalor témoigne par ailleurs de certaines réticences/défiances qu'elle a rencontré à l'heure de faire appliquer certains votes alors qu'elle était secrétaire générale ou vice-présidente de la FFE, plutôt « jeune » et femme à la fois. Isabelle Billard ajoute que ceci concerne aussi l'arbitrage par les femmes.

Dans la perspective d'articles rédigés « positivement », on s'affaire à recenser les points de convergence qu'il existe nécessairement entre la « politique féminine » impulsée par Jocelyne Wolfangel depuis qu'elle a créé ce secteur et les attentes progressistes d'Echecs & Mixte ! Aude Soubrier rappelle les deux axes essentiels, savoir la volonté d'augmenter le nombre de joueuses ainsi que leur niveau de jeu. Amusées, on constate se rejoindre sur le 1^{er} aspect, mais on regrette qu'à tous égards, les méthodes/moyens conduisant à la progression effective du niveau des joueuses sont malheureusement le point de divergence abyssale.

En toute objectivité, on rappelle que Jocelyne Wolfangel est de surcroît restreinte à son expérience personnelle de la compétition, ce qui a une incidence évidente sur son appréhension du sujet dès lors qu'on a intégré sa fermeture d'esprit quant à discuter de visions différentes de la sienne. On réalise d'ailleurs que la situation n'est pas prête d'être modifiée, le poste de Directrice Nationale des Féminines prenant des allures de « poste à vie ».

Isabelle Billard et Aude Soubrier informent alors le Comité Directeur de leur contact avec l'humoriste Guillaume Meurice, lequel semblait disposé à s'inspirer du thème de la mixité aux Echecs d'un point de vue sarcastique, sans donner plus de nouvelles par la suite.

Isabelle Billard rappelle enfin que suite à l'annonce de la sortie du film « Queen of Qatwe », il serait bon de produire un article critique.

4. Mise à plat du site Web

On s'accorde à organiser une simplification du site Web de l'association afin de le rendre plus compact et plus lisible. Il s'agira notamment d'extraire certaines rubriques et pages redondantes.

Il est également envisagé de consulter plus assidument le compteur de manière à se rendre compte du nombre de connexions sur une période donnée et selon les sujets concernés, sans exclure l'idée de le rendre public à l'avenir.

5. Questions diverses

Isabelle Billard indique que le flyer préparé par Thomas Dauphin et Olivier Billon devrait être rendu public vendredi, de même que la salle accueillant le débat des présidentiables sera connue. Le débat est prévu pour le mercredi 9 novembre à 20h30, sera filmé sans coupure et retransmis en différé quelques jours plus tard.

On invite la présidente à communiquer aux membres du Comité Directeur les questions thématiques que les candidats auront choisi dès qu'elle en aura connaissance afin de l'aider à s'orienter vers les axes de discussion les plus intéressants pour le plus grand nombre.

La séance prend fin à 23h30.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Billard', enclosed within a hand-drawn, irregular oval shape.

Isabelle Billard
Présidente